

# Conseil Municipal de la commune de

## LIVERNON

du 26 octobre 2015 à 20h 30

Le quorum est atteint : le Maire et 10 conseillers présents à l'ouverture

Sébastien Galineau, absent excusé

Lydie Nouyrit, absente

Secrétaire de séance : Marie-Joëlle Fouilhac-Gary

Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie

### ORDRE DU JOUR

**1. Approbation du CR du Conseil Municipal du 21 septembre 2015**

Vote à l'unanimité des membres du CM.

**2. PLU : Prescription de la révision du POS et transformation en PLU :**

Suite à la délibération prise le 17 septembre 2012, il a été demandé par les services de l'Etat de préciser les objectifs donnés à l'article 2. Ces derniers ont été discutés en réunion de commission le 22 octobre et sont présentés.

Vote à l'unanimité pour faire une nouvelle délibération prenant en compte ces éléments supplémentaires.

**3. Convention avec la SCI Le Débat**

La SCI Le Débat met gratuitement à la disposition de la Commune un local au sein de la maison des aînés au Clos Saint Laurent pour les activités périscolaires qui ont lieu le vendredi après-midi. Présentation de la convention qui a été établie entre les deux parties.

Vote à l'unanimité pour que le maire signe cette convention en enlevant toutefois le mot «scolaire» dans l'article 3.

**4. Chemin de Damance**

Une partie du chemin de Damance (~100m) qui dessert l'habitation de M. Réveillac, bien qu'entretenu par la Commune, appartient à la famille Magné. Il convient donc de l'acheter. Cet achat est estimé à 800 € auquel s'ajoutent 680€ d'acte d'achat.

Vote à l'unanimité pour lancer la procédure d'achat.

**5. Projet de station service – Vente de chemin**

Un porteur de projet souhaite implanter une station service à côté de la zone de coupille et doit pour se faire acquérir des parcelles et un bout de chemin communal (~80m).

M. le Maire ayant son épouse concernée par certains terrains, annonce qu'il ne participera pas au vote. M. Molles présente le projet et signale qu'il faut donc lancer une enquête publique pour pouvoir vendre ce chemin au porteur de projet.

10 voix pour lancer la procédure.

**6. Décision modificative dans le cadre de l'attribution de compensation.**

De façon à palier la 3<sup>e</sup> participation pour l'attribution de compensation il est nécessaire de faire une décision modificative du budget en prélevant 21.14€ sur le compte 60633 pour le mettre sur le compte 73921.

Vote à l'unanimité pour faire cette décision modificative.

**7. Adhésion de la Commune de Balaguier d'Olt au Grand Figeac**

La Commune de Balaguier d'Olt dans l'Aveyron souhaite intégrer le Grand Figeac à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Accord à l'unanimité pour se prononcer favorablement.

**8. Compétences du Grand Figeac – Transfert de nouvelles compétences ;**

Suite à la fusion des trois Communautés de Commune Causse-Ségala-Limargue, Vallée et Causse et Figeac Communauté qui a impliqué une mise à plat des statuts communautaires issus des 3 anciennes Communautés de Communes, il convient de modifier les statuts.

Après un long débat animé concernant la perte de prérogatives des communes il est procédé au vote :

7 votes favorables

1 contre (Mme Thomas)

3 abstentions (Mme Pauly – M. Molles – M. Sicre)

**9. Nomination d'un correspondant de la communication avec l'OIS**

Appel à candidature pour remplir ce rôle. Pas de candidat.

**10. DETR 2016**

Les projets pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux doivent être déposés avant le 10 décembre 2015. Un tableau des critères retenus pour 2016 est remis à chacun afin d'y réfléchir.

La décision sera prise au prochain CM

**11. Motion pour la défense du service public postal**

Suite au démantèlement accéléré du service public postal qui touche notamment le bureau de poste de Livernon, il est proposé à la municipalité déposer une motion pour la défense du service public postal afin de demander à la Direction de la Poste de surseoir à ses projets de restructuration.

Vote à l'unanimité pour l'envoi de cette motion.

**12. Informations diverses**

- M. Molles rend compte de l'évolution des travaux à la salle des fêtes qui se déroulent dans les délais prévus et précise que M. Carrayrou accepte de faire 2 couleurs de peinture alors qu'une seule teinte était prévue sur le devis. Il signale également que le portail du nouveau cimetière sera posé le 27 octobre.
- M. Sicre informe que pour les élections régionales des 6 et 13 décembre il faut prévoir la pose des panneaux d'affichage pour le 23 novembre.

- Mme Fouilhac-Gary déplore que le site Internet de la Commune ne soit pas mis à jour. M. le Maire et M. Sicre précisent qu'un agent de la Commune a eu cette mission dans sa fiche de poste et le site devrait donc «vivre» à nouveau.
- Mme Pauly demande si un courrier de Mme Marie Cayrel des restos du cœur n'est pas arrivé à la mairie concernant une demande pour qu'une personne de la commune puisse aller avec un véhicule communal 2 fois dans la saison récupérer des denrées à Cahors. Mme Thomas ne souhaite pas que le véhicule communal soit prêté à une association, de façon à ne pas faire d'antécédents. Certaines personnes se proposent donc de le faire bénévolement avec leur véhicule. M. Molles a eu le courrier et doit contacter le responsable afin d'avoir plus de renseignements, notamment sur les quantités à transporter.
- M. Réveillac qui devait se renseigner sur l'achat d'illuminations pour Noël fait un CR. L'achat des illuminations trouvées sur un site d'enchères et vendues par la mairie d'Ensisheim n'a pas pu se faire. Il a donc contacté une société pour en acheter des neuves. Pour 2800€ la mairie pourrait acquérir 4 poteaux, 4 traverses de rues et l'illumination de la halle. Etant donné que la location de l'illumination coûte 2500€ par an, le CM est favorable à l'achat. M. Réveillac demandera un devis précis et la décision sera prise lors du prochain CM
- Mme Lapacherie signale que suite au problème évoqué lors de la précédente réunion concernant le gaspillage des essuie-mains en papier à l'école, elle s'est renseignée pour connaître le prix de séchoir à main électrique. Etant donné qu'un séchoir à mains électrique coûte 290€ TTC et qu'il faut en moyenne 5 cartons d'essuie-mains par trimestre au prix de 67€ le carton (soit 335€ par trimestre), il a été décidé d'acheter 4 séchoirs électriques.

Prochaine réunion : le lundi 23 novembre à 20h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30.